

*Surplus de 17 M\$ et diminution de l'endettement de 22 M\$ dès 2022*

## **Josée Néron fière d'un rapport financier positif et optimiste pour l'avenir**

**Saguenay, le 4 mai 2021** – La mairesse de Saguenay, Josée Néron, est fière de présenter un bilan financier 2020 très positif aux citoyens de la municipalité. La dernière année s'est terminée avec un surplus de 17 M\$. Encore plus, Saguenay a réaffecté une partie du surplus afin de diminuer de 22 M\$ l'endettement à long terme de Saguenay dès 2022.

La trésorière de Saguenay a procédé au dépôt du rapport financier au cours de la séance régulière du conseil municipal de Saguenay, le lundi 3 mai.

Le surplus financier de 2020, qui comprend le montant de 11 M\$ du gouvernement du Québec pour faire face à la COVID-19, permet donc d'entrevoir les années à venir avec optimisme.

*« Avec la stratégie financière que nous proposons aujourd'hui au conseil municipal, nous dégagerons une marge de manœuvre financière de 20 M\$ pour les trois prochaines années. C'est le fruit d'une saine gestion et d'une administration rigoureuse avec les deniers publics. Malgré tout, nous devons faire preuve de prudence. Nous avons encore des défis financiers à relever »,* a précisé la mairesse de Saguenay.

Ces résultats positifs font suite à la longue réflexion initiée à l'adoption du budget 2019. La remise en question de la gestion des finances de la Ville a permis à l'ensemble des membres du conseil de travailler de concert afin de mettre en place les premières bases d'un nouveau cadre de gouvernance financière.

*« Une résolution du conseil municipal a mis en place le mandat de la Commission des finances pour la réalisation d'un vaste chantier afin de convenir des mesures, des ajustements et des approches budgétaires à privilégier et à prioriser. La Commission a livré une imposante partie de ces mesures, notamment la mise à jour du service de la*

*dette, d'un véritable cadre financier pour l'adoption du budget 2020 et du programme triennal des immobilisations, le budget base zéro des travaux publics, une politique de gestion de la dette, la création de réserves financières et d'une politique de gestion de ces réserves »*, a poursuivi Mme Néron.

Dans sa stratégie financière, Saguenay utilisera 7 885 900 \$ du surplus afin de régler certaines dépenses (au lieu de faire des emprunts) pour l'entente DEMEX (873 000\$), les dépenses de l'élection 2021 (1,8M\$), le refinancement du régime de retraite de 2015 (4,2 M\$) et la subvention au Côté-Cour (980 000 + 120 012 \$ à même le fonds général).

Toujours dans la même veine, Saguenay renfloue l'excédent du fonctionnement affecté au remboursement anticipé de la dette pour un montant de 5,6 M\$ et verra à supporter et à favoriser la viabilité de la décision du comité des assurances dans son orientation d'autoassurance pour 3,3 M\$.

Une fois toutes ces sommes utilisées, Saguenay se retrouvera avec un excédent du fonctionnement non affecté de 1 309 227 \$.

– 30 –

**Information :** Stéphane Bégin, conseiller en communications et aux relations avec les médias  
stephane.begin@ville.saguenay.qc.ca  
(418) 698-3330 poste 1012 | (418) 540-5868